



Foyer Socio Educatif  
**du collège Léonard de Vinci**  
Boulevard du Raquin  
69680 CHASSIEU  
fsdevinci@gmail.com

### FSE – AG du 16.09 compte rendu de réunion

#### Présents à l'assemblée :

Mme Déborah Prévot, présidente, Mme Céline Gousseau représentante FCPE, M. Nicolas Chevret trésorier, Mme Stéphanie Ovieve trésorière adjointe, Mme Anna Bäuerle secrétaire, Mme Alexandra Ruas, Mme Christine Tillier, Mme Sylvie Tisserand, M. Jacques Bonnet, Mme Laurence Perrin, Mme Annabelle Girard et pour transition Mme Frédérique Oliva, trésorière de l'ancien bureau FSE.

#### Excusés :

Mme Marianne Paul Lesur, représentante PEEP, Mme Annabelle Girard.

Rappel des différents rôles des membres du FSE :

<b>Missions</b>	<b>Responsables</b>
Photos	Mme Tillier, Mme Tisserand
Demande de subventions	M. Chevret, Mme Ovieve
Adhésions	Mme Ruas, Mme Girard
Voyages	Mme Rose, Mme Girard
Commandes (suivi des)	M. Bonnet, Mme Ovieve
Concours	Mme Perrin, Mme Bäuerle
Relève et tri du courrier	M. Chevret, Mme Bäuerle
Relations intendance	Mme Ruas, Mme Tillier
Flyer, affiches	Texte : Collectif, Mise en page, Mme Perrin
Décisions	Collectif

#### 1) Validation des retours de projets

Les demandes sont closes et devaient être retournées avant le 16.09

Pour la liste exhaustive des projets validés et des montants estimés : voir en pièce jointe le tableau de synthèse des projets.

De manière générale :

Les demandes de voyages sont accordées avec un financement de 20 euros / élève.

Les demandes de sorties (hors-transport scolaire) sont accordées avec un financement de 5 euros / élèves.

Les demandes de financements pour des transports dans le département du Rhône (Planétarium, centre de tri) sont refusées car une demande de subvention doit être faite (transports du Rhône).

Les demandes de financements de concours, journées à thèmes, projets élèves etc. sont accordées car adressées à tous les élèves / participent à la vie de l'établissement.

Pas de financement de boîtes de mouchoirs pour les salles de classe.

Deux projets en attente de validation :

- Sécurité routière : La fiche n'est pas assez complète. S'il s'agit de contribuer à la formation des élèves, la demande sera refusée, s'il s'agit de récompenses ou matériels, elle sera accordée. Les montants et les actions doivent être bien détaillés sur les fiches de demandes de financements.
- Manuels scolaires : en attente de voir les financements possibles au collège qui normalement prend en charge ces acquisitions.

## 2) Validation du dossier de subvention

### 3) Constitution d'un flyer

Mme Ovieve a proposé un modèle de flyer.

Décision de présenter le nouveau bureau, les avantages de FSE : « On s'y retrouve vite » (Allègement des cartables, financements de nombreux projets, sorties, voyages, vie des enfants...)

Evocation de la création d'un foyer élèves dans les années à venir (une délégation évoquera cette possibilité auprès de la nouvelle direction).

Rappel : faire figurer les logos des partenaires du FSE (mairie ville de Chassieu, Grand Lyon...) sur les documents.

Flyer élaboré par Mme Perrin en pièce jointe.

### 4) Questions diverses

Communication : *via* le flyer à la rentrée prochaine et sur pronote / site du collège en attendant. Impression du flyer pour les nouveaux arrivants. Les comptes rendus FSE seront joints aux représentants de la FCPE et de la PEEP.